

Conseil d'Établissement des établissements primaire et secondaire de Renens

**Procès-verbal de la séance du 25 mai 2009 à 19h30
Salle polyvalente des Pépinières à Renens**

Présidence : Mme Myriam Romano-Malagrifa

Présents : Selon copie de la feuille de présence ci-jointe

**Excusés &
Absents**

: Mme Sandrine Gardon 1/4 parents
CISE 1/4 société civile
CRA 1/4 société civile
Globlivres 1/4 société civile
(à noter la convocation tardive des membres du 1/4 société civile,
raison de ces absences)

Procès-verbal : François Chevalier - Secrétaire

1. Accueil et présentations

Accueil de Mme la Présidente, rappel du contexte ayant prévalu à la création du Conseil d'Établissement et tour de table des membres qui se présentent à l'assemblée.

2. Election du bureau

L'assemblée doit élire son Bureau composé de la Présidente du Conseil, d'un représentant de chaque quart et du secrétaire, ce dernier avec voix consultative.

Mme Joliat-Herrera et M. Korkmaz sont candidats pour le « Quart autorités »

Mme Casellini et M. Tartaglia sont candidats pour le « Quart parents »

Mme Roth est candidate pour le « Quart professionnels »

M. Giller est candidat pour le « Quart société civile »

M. Korkmaz retire sa candidature au profit de Mme Joliat-Herrera.

Un vote à bulletin secret élit M. Tartaglia avec 13 voix contre 4 pour Mme Casellini et 3 bulletins blancs.

L'assemblée ratifie la désignation des personnes suivantes afin de constituer son bureau :

Présidente : Mme Myriam Romano-Malagrifa
Secrétaire : M. François Chevalier
Membres : Mmes Rosana Joliat-Herrera et Brigitte Roth
MM. David Giller et Vito Tartaglia

3. Organisation et questions sur le Règlement du CE

Jusqu'à nouvel avis, il est convenu que le jour de la semaine et le lieu des séances seront maintenus, mais que l'heure de convocation passera de 19h30 à 20h00.

Aucune question particulière n'est posée quant au règlement du Conseil d'Etablissement à disposition de tous les membres. Il est par contre demandé que le « tableau de synthèse de la répartition des compétences » à disposition sur le site internet de la DGEO soit remis aux membres du Conseil, lequel est dès lors annexé au présent PV.

La question est également posée, notamment par les membres du ¼ parents d'élèves, des moyens de communication à établir entre ces derniers et l'ensemble des parents. Des propositions émanant du Bureau devront intervenir ultérieurement.

4. Fixation des objectifs

Une discussion sous forme de « brain storming » des thèmes à traiter par le Conseil d'Etablissement est lancée qui aboutit à la liste suivante :

- Comment appréhender l'avenir des établissements scolaires en lien avec le projet « Harnos »
- Thème de l'aménagement des préaux
- Comment promouvoir les liens socio-culturels (passeport culturel)
- Comment développer la mise à disposition des infrastructures sportives
- Traiter du sujet de la planification scolaire
- La sécurité sur le chemin de l'école et l'optimisation des trajets
- Comment relayer les préoccupations des parents
- Débat sur les problématiques spécifiques aux adolescents : cyberdépendance, addictions aux drogues, alcool, tabac.
- Vivre avec certaines maladies (épilepsie, diabète)
- Développement d'activités transversales à l'école, prévention du manque d'estime de soi, etc..
- Comment vivre la rupture scolaire
- Sécurité et responsabilités partagées entre l'école et les parents.

En regard des compétences attribuées au Conseil d'Etablissement, le bureau est chargé de cibler les priorités parmi les thèmes mentionnés ci-dessus et de proposer des axes de traitement pour la prochaine assemblée.

5. Divers

Lecture par l'intermédiaire de M. Luc Vittoz, membre du ¼ professionnels d'un message de l'APER, Association du Personnel Enseignant de Renens, qui rappelle son existence, les questions liées à la prochaine ouverture du nouveau bâtiment scolaire du Léman, les problématiques particulières des classes d'accueil, notamment. M. Vittoz précise que le ¼ professionnels fera le lien entre ces partenaires et le Conseil d'Etablissement.

6. Prochaines séances

Les prochaines séances du Bureau auront lieu :

- Mercredi 2 septembre 2009 et lundi 9 novembre à 20h00, Salle des commissions de la Salle de spectacles, Rue de Lausanne 37 à Renens.

Les prochaines séances du Conseil d'Etablissement auront lieu :

- les lundis 14 septembre et 23 novembre, 20h00 à la salle polyvalente des Pépinières à Renens.

Le Bureau est chargé de faire des propositions de dates pour les séances à agender en 2010.

La séance est levée à 21h10

Pour le Conseil d'Etablissement :

La Présidente :



Myriam Romano-Malagrifa

Le Secrétaire :



François Chevalier

Annexes : ment.